



DOSSIER D'INSCRIPTION

A.L.S.H.

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

PHOTO
OBLIGATOIRE



ENFANT

Nom :

Prénom :

SEXE : GARÇON ☐ FILLE ☐

Lieu de naissance :

Date de naissance :/...../.....

Classe :

RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable légal 1 : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

NOM :

Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :

.....

.....

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. professionnel :

Courriel :

Profession :

Code profession : (voir les codes ci-dessous)

Autorité Parentale : ☐ OUI ☐ NON

Prévenir en cas d'urgence : ☐ OUI ☐ NON

Payeur : ☐ OUI ☐ NON

Cochez la case correspondante à la situation actuelle

☐ Célibataire ☐ Pacsés ☐ Mariés ☐ Séparés

☐ Divorcés ☐ Veuf (ve) ☐ Union Libre

☐ Garde conjointe et simultanée des 2 parents.

Responsable légal 2 : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

NOM :

Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :

.....

.....

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. professionnel :

Courriel :

Profession :

Code profession : (voir les codes ci-dessous)

Autorité Parentale : ☐ OUI ☐ NON

Prévenir en cas d'urgence : ☐ OUI ☐ NON

Payeur : ☐ OUI ☐ NON

☐ Garde chez un seul parent (à préciser) :

☐ Garde alternée - Semaine paire, chez :

- Semaine impaire, chez :

ASSURANCES

Régime d'assurance maladie : CPAM ☐ MSA ☐ Autres ☐

CAF : Numéro d'allocataire : Hérault ☐ Autre ☐

☐ J'accepte la récupération des informations sur mon compte partenaire (CDAP)

PERSONNES AUTORISÉES A VENIR CHERCHER L'ENFANT (Autres que les parents)

NOM Prénom	Lien parenté	Téléphone	REC (*)	URG (*)

(*) REC : pouvant récupérer l'enfant

(*) URG : à prévenir en cas d'urgence si absence des parents

Votre enfant est scolarisé en :

☐ Maternelle ☐ Élémentaire ☐ Extérieur

Ecole d'affectation : ☐ Anita GIL ☐ Louise Michel ☐ Jean D'Ormesson ☐ St Jean-Baptiste
☐ Georges RASCOL ☐ René CASSIN ☐ Alain CABROL

Frère(s) et Sœur(s) scolarisés sur la commune :

NOM/PRENOM :	ECOLE.....	CLASSE.....
NOM/PRENOM :	ECOLE.....	CLASSE.....
NOM/PRENOM :	ECOLE.....	CLASSE.....
NOM/PRENOM :	ECOLE.....	CLASSE.....

AUTORISATIONS

- Je souhaite que mon enfant bénéficie du plat de substitution : sans porc ☐ repas végétarien ☐

- En cas d'urgence, faire hospitaliser mon enfant au centre hospitalier le plus proche et faire pratiquer les soins, examens et interventions nécessaires : Oui ☐ Non ☐

- Transporter mon enfant par les véhicules de la commune, les transports en commun et les véhicules affrétés par la ville auprès d'un prestataire de transport collectif sous la surveillance d'un animateur, afin de pratiquer toutes activités organisées : Oui ☐ Non ☐

- A utiliser des photos ou vidéos prises dans le cadre des activités organisées pour une stricte utilisation sur les supports de communication de la ville : Oui ☐ Non ☐

Les autorisations courent chaque année par tacite reconduction, sauf annulation écrite déposée.

Nous, Monsieur/Madame et Monsieur/Madame
Responsables légaux de l'enfant : déclarons l'exactitude des informations
portées sur ce dossier.

Fait le
Signature du Père, mère, tuteur (1)

à
Signature du Père, mère, tuteur (1)

(1) Rayer la mention inutile

Codification des professions et catégories sociales

10- Agriculteurs exploitants	55-Employés de commerce
21-Artisans	56-Personnels des services directs aux particuliers
22-Commerçants et assimilés	62-Ouvriers qualifiés de type industriel
23- Chefs d'entreprise de 10 salariés et plus	63- Ouvriers qualifiés de type artisanal
31-Professions libérales	64-Chauffeurs
33-Cadres de la fonction publique	65-Ouvriers qualifié de la manutention, du magasinage, du transport
34-Professeurs, professions scientifiques	67-Ouvriers non qualifiés de type industriel
35-Professions de l'information, des arts et des spectacles	68-Ouvriers non qualifiés de type artisanal
37-Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69-Ouvriers agricoles
38-Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71-Retraités agriculteurs exploitants
42-Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	72-Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
43-Professions intermédiaires de la santé et du travail social	74-Anciens cadres
44-Clergé, religieux	75-Anciennes professions intermédiaires
45-Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	77-Anciens employés
46-Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	78-Anciens ouvriers
47-Techniciens	81-Chomeurs n'ayant jamais travaillé
48-Contremaitres, agents de maîtrise	83-Militaires du contingent
52-Employés civils, agents de service de la fonction publique	84-Elèves, étudiants
53-Policiers et militaires	85-Personnes sans activité professionnelle <60 ans (sauf retraités)
54-Employés administratifs d'entreprises	86-Personnes sans activité professionnelle >=60 ans (sauf retraités)

Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Garrigues »

PÔLE EDUCATION ENFANCE JEUNESSE ET LOISIRS

ACTE D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Engagement des responsables légaux :

Je soussigné (e) : (préciser père – mère ou tuteur légal)

- Madame
- Monsieur

Reconnais avoir pris acte du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs et engage ma responsabilité quant au respect des consignes établies dans le document.

A le

Signature : (préciser père – mère ou tuteur légal)

Lu et approuvé, bon pour accord

Lu et approuvé, bon pour accord



DOSSIER D'INSCRIPTION A.L.S.H. ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Madame, Monsieur,

Afin d'inscrire votre enfant auprès de l'ALSH municipal « Les garrigues » pour l'année 2025/2026, nous vous invitons à compléter le dossier ci-joint avant le 07 Juillet 2025.

PIECES OBLIGATOIRES :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture électricité/eau/gaz, quittance de loyer, attestation d'assurance habitation (les factures de téléphone mobile ne valent pas justificatif de domicile) pour les nouvelles inscriptions
- Attestation aides aux loisirs 2025 (réservée aux familles bénéficiaires uniquement)
- Fiche sanitaire
- Photocopies des vaccinations du carnet de santé
- PAI pour les enfants ayant des allergies ou suivis médicaux
- Photo d'identité de l'enfant
- Assurance extra-scolaire

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Rappel :

Les tarifs appliqués sont actualisés tous les 1^{ers} janvier de chaque année et calculés en fonction de vos ressources. L'actualisation des ressources se fait automatiquement par votre numéro CAF si vos ressources sont à jour. A défaut, merci de joindre une copie de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023. En l'absence de ce document, le tarif maximum vous sera appliqué. Pour les bénéficiaires de l'aide aux loisirs ne pas oublier de donner l'information lors de l'inscription et en Février lors de l'ouverture des droits par la CAF.